

**À remplir et à retourner à :**

Monsieur Michel Stéphane **JONVILLE**  
 17, rue Jean-Baptiste Baudin, 21000 Dijon  
 (France). Téléphone : **03 80 78 13 98**  
**Site web** : <https://www.genealogiejonville.net>  
**Mail** : [genealogiejonville@orange.fr](mailto:genealogiejonville@orange.fr)

**BON DE COMMANDE**

Titre des ouvrages	Prix	Qté	Total
<b>COMPLET EN 4 TOMES</b> : « <i>Généalogies de toutes les familles portant les noms de Jonville, Janville, Jeanville et Joinville – Ascendances et descendances</i> ». par <b>Michel JONVILLE</b> en collaboration avec <b>André Jean ROUSSEAU VASSEUR</b> . Ouvrage de 2098 pages, publié en 2019 (retirages en 2022) au format A4, autoédité.	<b>150 €</b> (au lieu de 170)		
<b>TOME 1</b> seul : familles issues d'Annappes (Villeneuve-d'Ascq) et Watrelos (Nord).	<b>50 €</b>		
<b>TOME 2</b> seul : familles issues de Willems et non rattachées (Nord, Belgique).	<b>50 €</b>		
<b>TOME 3</b> seul : familles issues du Pas-de-Calais et de Moselle, familles Joinville, les familles nobles de Jonville et de Joinville – Index général (lieux, personnes).	<b>50 €</b>		
<b>TOME 4</b> : Rajouts et corrections, 154 pages, publié en 2022 ( <b>20 euros</b> mais gratuit pour tout achat d'un ou de plusieurs des 3 tomes précédents).	<b>Gratuit</b>		
« <i>Jonville, une terre, des hommes – Histoire du château de Jonville à Saint-Fargeau-Ponthierry (Seine-et-Marne)...</i> » par Michel JONVILLE et Henri REBOUL. <b>Ouvrage cédé gratuitement avec l'achat pour 150€ des 4 tomes.</b> Préface d' <b>Alain DECAUX</b> , membre de l' <b>Académie française</b> . Ouvrage autoédité, illustré 634 pages, 24×16 cm – 3 <sup>ème</sup> édition 2024.	<b>45 €</b>		
(*) Les prix sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (TTC). Ils comprennent les frais de port et d'emballage, y compris pour l'étranger.		<b>TOTAL (*)</b>	€

L'ouvrage est distribué exclusivement par son auteur. Ces livres ne sont pas en vente ni dans les librairies ni dans les boutiques en ligne. Expédition après réception du règlement. **Une facture** est jointe sur demande. Dans ce cas, bien spécifier ci-après le nom et l'adresse à laquelle la facture doit être établie : particulier, association, entreprise... En exécution de l'article 293-B du Code général des Impôts, la présente vente n'est pas assujettie à la taxe la valeur ajoutée (TVA). Les juridictions de Dijon (Côte-d'Or) sont seules compétentes pour régler tout litige éventuel.

**Vos coordonnées**

Nom :

Prénom :

Société ou association :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

**Mode de règlement**
 Par virement interbancaire (mode préconisé)

 Par chèque bancaire encaissable en France à l'ordre de Michel Stéphane JONVILLE

Nota : les chèques compensables à l'étranger ne sont pas admis, utiliser le virement.

**Domiciliation** : LA BANQUE POSTALE, Centre financier de Paris

Titulaire du compte : Mr JONVILLE Michel

**IBAN** = FR68 2004 1000 0100 3909 8D02 042

**BIC** = PSSTFRPPPAR